

Giving wings to safety

New Urbanism Policy Belgocontrol

Conférence de presse 28 septembre 2017

Screening de la politique d'urbanisme

Critères pour l'analyse des demandes de constructions temporaires et permanentes

- Eoliennes
- Bâtiments
- Grues

Processus interne pour rationaliser les avis rendus

Consultation des *stakeholders*

Priorité à la sécurité

Garantir la sécurité des procédures de vol

Protéger les installations techniques

- Eviter des interférences de signaux
- Eviter des pertes de détection
- Eviter des localisations erronées

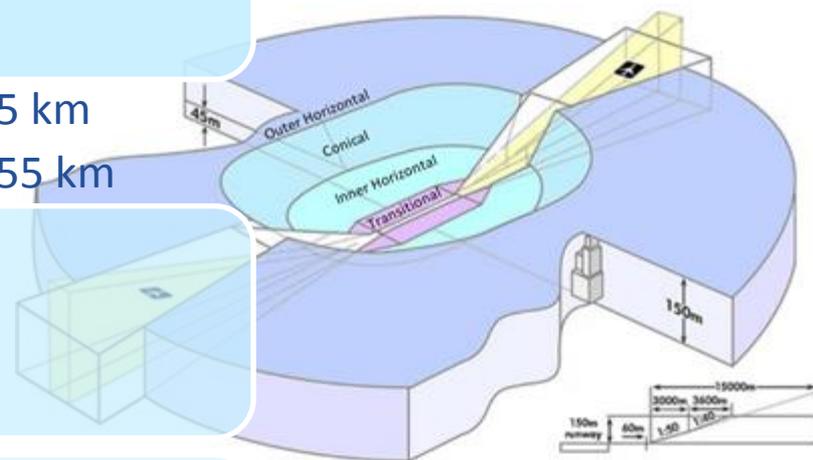
On peut autoriser des bâtiments, grues, éoliennes dans un environnement sûr/protégé

Bâtiments et grues

Zones de protection autour de l'aéroport contrôlé

- Pour des constructions de plus de 60 m jusqu'à 15 km
- Pour des constructions de plus de 100 m jusqu'à 55 km

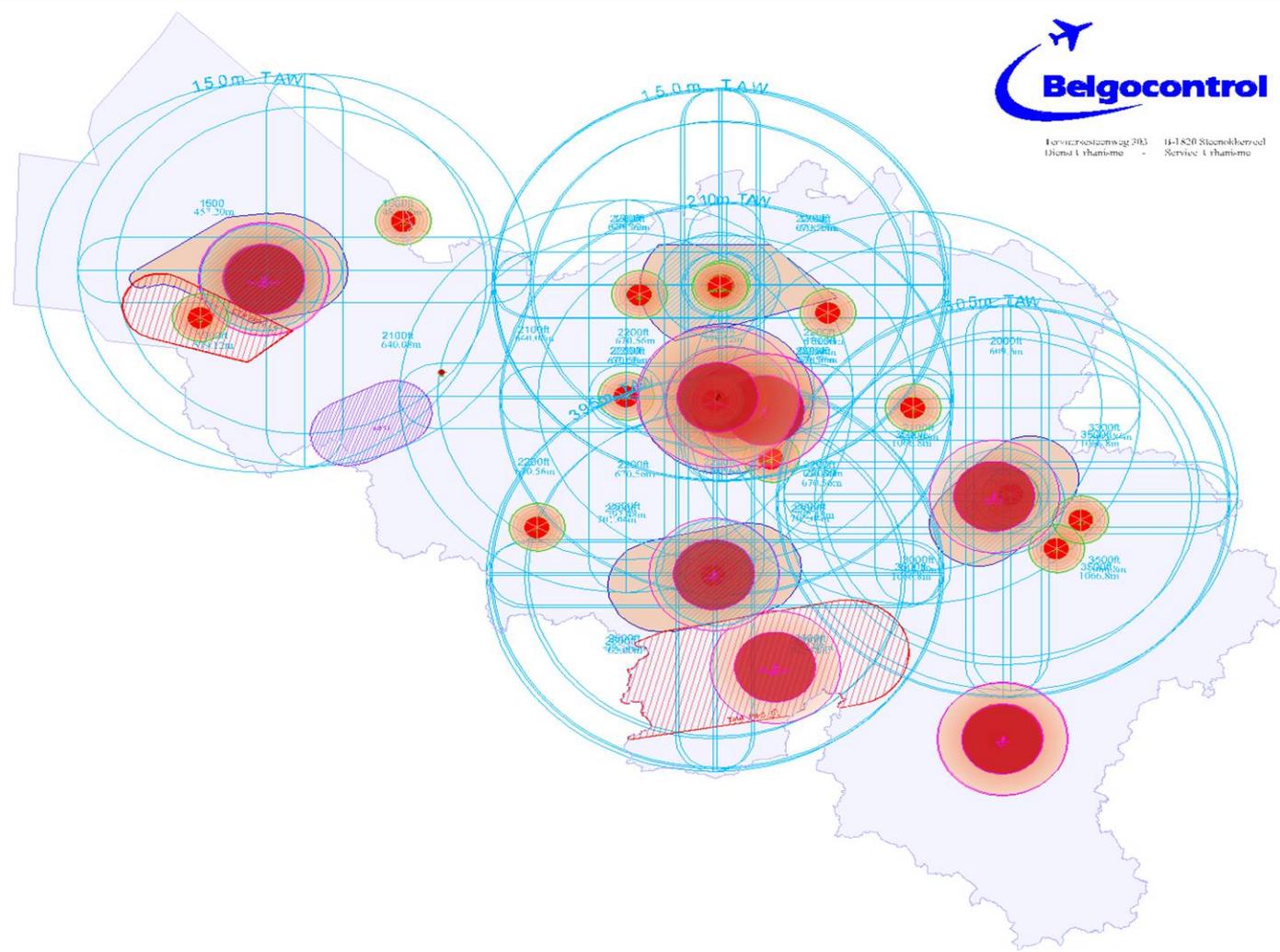
Visibilité à partir de la tour



Interférence avec les fréquences radio



Carte de consultation des éoliennes



Fervicrestaanweg 303 - 11-1820 Stamselkerkeol
 Dienst U-thanisme - Service U-thanisme

Zones clairement délimitées pour des éoliennes

Zone rouge Zone interdite

- Eoliennes interdites
- Impact inacceptable sur les systèmes et opérations

Zones oranges

- En fonction de l'emplacement, étude interne ou externe

Zones bleu clair

- Introduction d'une demande
- Analyse simplifiée

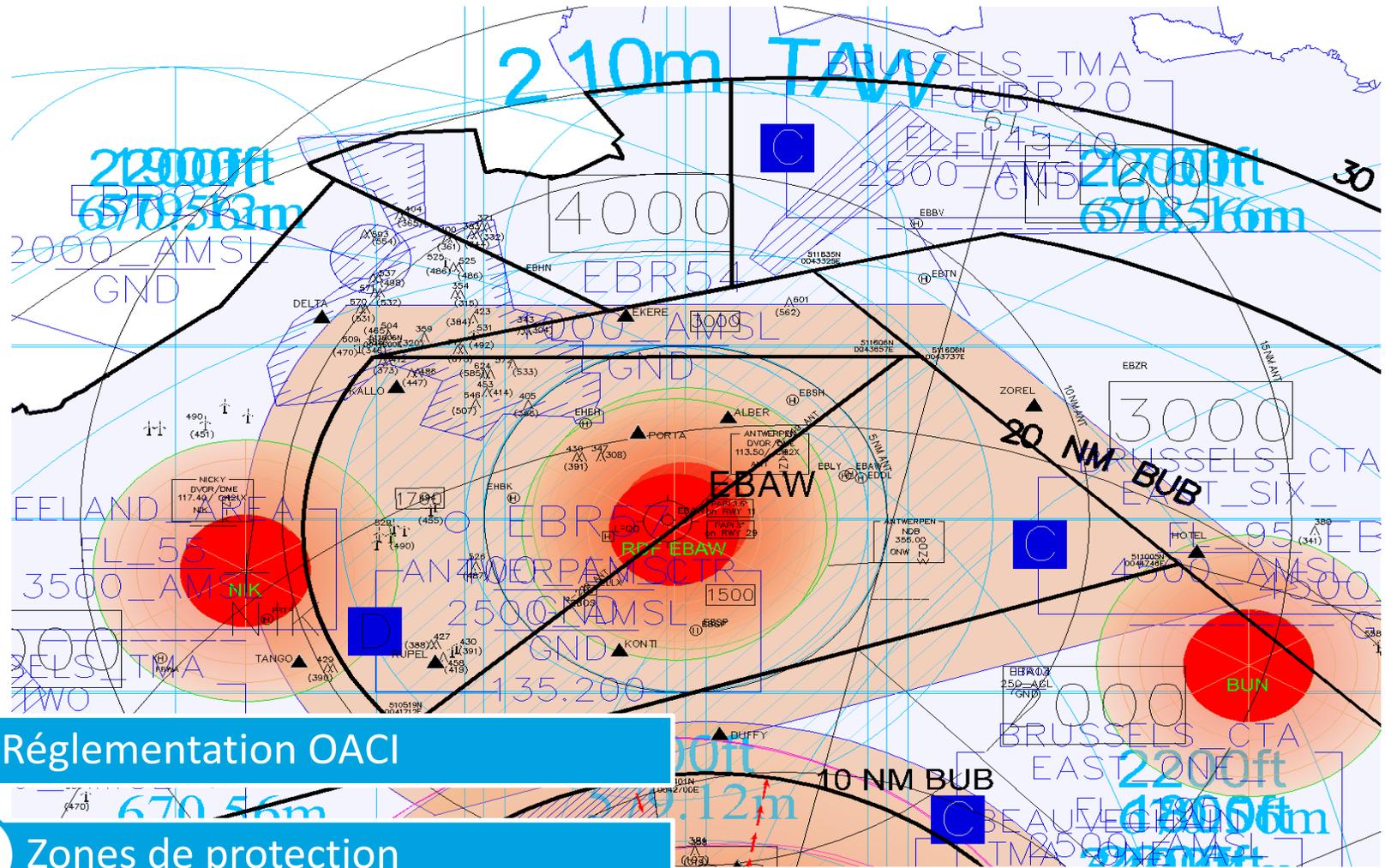
Nouveautés

Délimitation des zones de protection autour des radars jusqu'à 10 km

Critères atténués pour les radiobalises



Statu quo pour l'analyse d'impact opérationnel



- Réglementation OACI
- Zones de protection
- Impact sur les procédures de vol

Avis

Procédure de demande inchangée

Le délai de procédure est raccourci

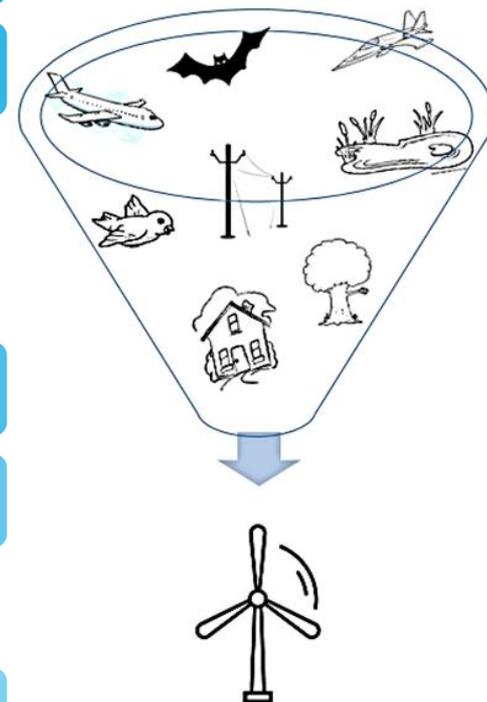
- 20 jours pour des demandes officielles dans le cadre d'une procédure de délivrance de permis
- 1 mois pour des grues
- 2 mois pour des avis préalables en matière d'éoliennes

Durée de validité de 2 ans ou égale à celle de l'autorisation

Recherche permanente de solutions

- Adaptation de la hauteur
- Autre implantation

Élément d'un avis global



Chiffres

Total : 750 demandes d'avis en 2017 (jusqu'à ce jour)

Détail pour les éoliennes

	2015	2016	2017 (jusqu'à ce jour)
Nombre total de demandes, dont	193	174	216
En suspens	/	/	33
Avis négatif	36	21	26
Avis positif	153	141	151
Etude supplémentaire	4	12	6

Entreprendre durablement

Concertation permanente et constructive avec toutes les autorités publiques et le secteur de l'énergie éolienne

Lancement de la deuxième phase avec une étude de faisabilité

- Pour optimiser des zones spécifiques
- En faisant une étude sur des technologies innovantes (tant pour les radars primaires et secondaires que pour les systèmes radio et de communication)

Objectif : réduire la taille des zones de protection en préservant la sécurité

Information

Toute la documentation se trouve sur la page Web

www.belgocontrol.be/urbanisme

A wide horizontal band of a bright blue sky filled with scattered white cumulus clouds, serving as a background for the central text.

Merci. Des questions ?